



Conseil communal  
Le bureau

# Extrait du procès-verbal

## Séance du mercredi 5 juin 2019

sous la Présidence de Monsieur Jean-Denis Briod

**Postulat « Développement d'une infrastructure cyclable à Pully » déposé par M. Bernard SUTER**

---

### Le Conseil communal de Pully

- vu le postulat déposé par M. Bernard Suter cité en titre,
- vu la modification du postulat par M. Bernard Suter en séance,
- vu la demande de M. Bernard Suter visant à renvoyer son postulat à une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi à la Municipalité,

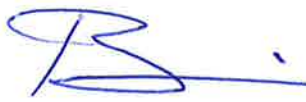
décide


1. de classer ce postulat, ceci en raison du soutien de 9 membres seulement sur les 14 nécessaires pour le renvoi à une commission.


Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Le secrétaire

  
Jean-Denis BRIOD



  
Bernard MONTAVON

Pully, le 13 septembre 2019